



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Aménagement de l'Avenue de Paris - Avenant N°3 au marché de
maitrise d'oeuvre pour montage nouveau DCE du lot Espaces Verts**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Voirie Circulation Sécurité Routière**Aménagement de l'Avenue de Paris - Avenant N°3 au marché de maîtrise d'oeuvre pour montage nouveau DCE du lot Espaces Verts**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Le marché de maîtrise d'Oeuvre pour l'aménagement de l'avenue de Paris a été attribué au Cabinet Ouest Infra (marché n° 2002/03 notifié le 25 mars 2002).

Ce marché a fait l'objet de 2 avenants:

- n°1 : validation de l'avant-projet et fixation du coût prévisionnel des travaux (C.M. du 28/06/2002).
- n°2 : pour adaptation du projet suite aux demandes de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Communauté d'Agglomération de Niort (C.M. du 10/10/2003).

Un nouvel avenant est maintenant nécessaire :

Û du fait de la liquidation judiciaire de l'entreprise Gillardeau, titulaire du lot Espaces Verts (marché n°2002/47)

Pour achever l'aménagement paysager de l'avenue de Paris, un nouveau DCE est nécessaire en vue :

- du recalage des quantitatifs du marché initial prenant en compte les travaux réalisés par l'entreprise Gillardeau (8 % environ du marché) et les terrassements de fosse d'arbres (transférés au lot n°1 Voirie pour ne pas bloquer l'avancement du chantier),
- de la réalisation de prestations supplémentaires concernant la mise en place du réseau d'arrosage (prévu au lot n°1 mais non exécuté pour raison de coordination)
- de l'exécution de prestations nouvelles liées à une intervention décalée dans le temps.

Le montant de l'avenant n°3 s'élève à 5 531,50 €; ce qui porte le nouveau montant du marché de maîtrise d'oeuvre à :
326 941,96 € + 5 531,50 € = 332 473,46 € TTC

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire, ou l'Adjoint Délégué, à signer l'avenant correspondant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Fabienne RAVENEAU